

8. Projet de construction d'un nouveau Multi-Accueil – Validation de l'avant-projet définitif

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet de construction d'un nouveau bâtiment pour le service Multi-Accueil d'Essarts en Bocage est en cours d'études menées par le cabinet KASO ARCHITECTE.

L'objectif final est de mettre à disposition de la structure un bâtiment adapté à ses besoins actuels et à moyen terme, ayant une capacité d'accueil régulier fixée à 40 enfants, en axant notamment la réflexion sur :

- la bonne répartition des espaces entre les surfaces destinées aux activités des enfants et les surfaces techniques nécessaires aux professionnels de la structure en priorisant les salles d'activités,
- une isolation phonique de qualité pour garantir une qualité d'accueil optimale,
- la construction d'un bâtiment durable et respectueux de l'environnement ; à ce titre, a été fait le choix de construire un bâtiment passif,
- un aménagement intérieur permettant d'utiliser au maximum la lumière extérieure et une d'y assurer une qualité de l'air optimale,
- la garantie d'un bâtiment sécurisé et respectant toutes les normes en vigueur pour un tel aménagement.

...

Au stade de l'avant-projet définitif, l'estimation financière des travaux, annexée à la présente délibération, est fixée à 1 289 000,00 €. Ce montant permet également d'arrêter le forfait de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre (taux de rémunération fixé dans le marché de maîtrise à 8,54% du montant des travaux).

Le plan de financement au stade avant-projet définitif est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MULTI-ACCUEIL				
Dépenses		Recettes		%
Travaux	1 289 400,00 €	Autofinancement	865 308,20 €	49%
Contrôle technique	3 500,00 €	Contrat Vendée Territoire	90 000,00 €	5%
Sécurité et Protection de la Santé	2 400,00 €	Subvention PIAJE	520 000,00 €	29%
Maitrise d'Œuvre	110 372,64 €	FCTVA	289 498,97 €	16%
frais Divers, aléas et actualisation	50 000,00 €	TOTAL	1 764 807,17 €	100%
Assurance dommages ouvrages	15 000,00 €			
TOTAL HT	1 470 672,64 €			
TOTAL TTC	1 764 807,17 €			

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après avis favorable de la Commission « Petite Enfance » du 7 septembre 2021, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- approuvent l'avant-projet définitif de l'opération d'aménagement d'un nouveau Multi-Accueil estimant le montant total des travaux à 1 289 400,00€ HT,
- valident le plan de financement de l'opération tel que présenté dans la présente délibération,
- autorisent Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des différents organismes susnommés,
- autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'application de la présente délibération.